



Conditions Particulières Mini-Carte de Paiement sans Contact



- 1er Juillet 2022 -

Ces conditions Particulières (les " Conditions Particulières de la Mini-Carte de Paiement sans Contact") complètent les "Conditions Générales de Vente" (CGV) de TRANSCASH. En cas de doute ou de conflit entre ces Conditions Particulières et les Conditions Générales de Vente, les Conditions Particulières prévalent.

Comme précisé à l'article 26 des Conditions Générales de Vente de TRANSCASH, PAYRNET UAB (ci-après « PAYRNET UAB » ou « l'Émetteur ») est un Etablissement Financier de droit lituanien qui émet les Cartes distribuées en France par la société MFTEL.

MFTEL a été mandatée par l'émetteur pour accomplir toutes les prestations ayant trait à la gestion administrative en rapport avec les produits TRANSCASH en qualité de distributeur de la monnaie électronique émise par l'Émetteur.

Avant la première utilisation de la Mini-Carte de paiement, vous devez accepter expressément et sans réserve les présentes Conditions Particulières (« CP ») ainsi que les Conditions Générales de Vente (« CGV ») et d'Utilisation (« CGU ») de TRANSCASH dont vous avez été mis en mesure de prendre connaissance avant leur acceptation.

Les termes « vous », « votre » et « Client » se rapportent à la personne qui a acheté la Mini-Carte et qui est valablement autorisée à les utiliser en vertu du présent Contrat, constitué des présentes CP, des CGV et des CGU de TRANSCASH. Les termes « nous » et « notre » se rapportent à PAYRNET UAB.

Veuillez lire attentivement et en intégralité les présentes Conditions et les conserver pour être en mesure de vous y référer, autant que de besoin.

1. Définitions

Mini-Carte de Paiement sans Contact : Désigne une Carte dont la puce est détachable et utilisable exclusivement pour des paiements « sans contact ». La Mini-Carte est destinée à être insérée dans les accessoires prévus à cet effet tel que les bracelets de paiement sans contact. Elle peut-être connectée à une Carte Noire (physique ou virtuelle) ou utilisée comme une Carte Rouge.

La Mini-Carte demeure en tout état de cause la propriété de PAYRNET UAB et devront être restituées sur simple demande. La Mini-Carte n'est pas transférable et l'autorisation de l'utiliser peut être révoquée à tout moment.

Pack FYVE Transcash : Désigne le Pack contenant une Mini-Carte de paiement sans contact Mastercard dont la durée de validité est au moins égale à 24 mois, la date d'expiration figurant sur la Carte. Ce Pack FYVE Transcash est composé de :

- Une Mini-Carte équipée d'une puce électronique de paiement sans contact détachable, qui fonctionne comme une carte de paiement sans contact et qui appartient au Client.
 - Rechargeable uniquement en formule ESSENTIAL et MAX.
- Deux bracelets en silicone dans lesquels le client peut insérer sa Mini-Carte afin de les utiliser comme un accessoire de paiement sans contact.

Formule : Désigne les options dont peut bénéficier le client ainsi que les plafonds et fonctionnalités qui leurs sont associés. Sauf refus exprès, le client bénéficiera automatiquement de la formule correspondant à son niveau d'identification comme indiqué ci-dessous :

La formule ESSENTIAL : (Pièce d'identité validée) Utilisation de votre Mini-Carte pour effectuer des paiements sans-contact chez les commerçants dans le réseau mondial Mastercard en France et à l'étranger. Le solde maximum en formule ESSENTIAL est de 2 500€ par an.

La formule MAX : (Pièce d'identité et adresse du domicile validés). Utilisation de votre Mini-Carte pour effectuer des paiements sans contact chez les commerçants dans le réseau mondial Mastercard en France et à l'étranger. Le solde maximum en formule MAX est de 10 000€ par mois.

Client : Le contractant qui a activé un Pack FYVE et qui est valablement autorisé à les utiliser en vertu du présent Contrat.

Porteur : Une personne autre que le Client, âgée de 13 ans révolus, à qui ce dernier a autorisé l'usage d'une Mini-Carte et avec laquelle il souhaite partager des fonds. L'existence d'un Porteur distinct du Client ne libère ce dernier d'aucune des obligations mises à sa charge au titre du présent Contrat. La Mini-Carte remise à un Porteur fonctionne sous la seule responsabilité du Client.

L'autorisation d'utilisation de la Mini-Carte à un tiers Porteur peut être modifiée ou révoquée par le Client et est soumise à une obligation légale de vérification d'identité du Porteur comme du Client.

L'utilisation de la Mini-Carte ne confère aucun droit à son Porteur, ni au titre des présentes, ni à l'égard de l'Emetteur.

2. Objet de la Mini-Carte

La Mini-Carte Transcash est une carte de paiement prépayée à autorisation systématique.

La Mini-Carte permet d'effectuer exclusivement des paiements sans contact avec les terminaux de paiement compatibles, en échangeant des données à très courte distance (quelques centimètres). Le seul fait d'approcher la carte à moins de 4 centimètres d'un boîtier compatible (souvent appelé terminal) vaut consentement à la réalisation du paiement.

L'ordre de paiement est donc donné sans composition de code secret (PIN), sans signature et sans présentation de pièce d'identité. Pour des raisons de sécurité, le montant des achats ne peut pas excéder 50 € par opération pour les paiements Sans Contact.

Le montant maximal cumulé des paiements sans contact autorisé est de 150€. Lorsque ce plafond est atteint, vous devez réinitialiser ce plafond via l'application mobile ou l'Espace Personnel. Dans certains pays et prochainement en Europe il sera également possible de saisir votre Code PIN afin de réinitialiser ce plafond. Après réinitialisation, le compteur « sans contact » est remis à zéro et vous pouvez à nouveau réaliser des paiements sans contact jusqu'à 50€ dans la limite de 150€ (montant cumulé des achats sans contact).

3. Achat du pack FYVE TRANSCASH

Pour pouvoir activer un Pack FYVE, le Client doit être majeur et justifier d'un domicile en France. Le Pack FYVE ne pourra en aucun cas être remboursé, ni échangé directement par le Distributeur. Il devra être retourné dans son emballage d'origine intact, accompagné de la preuve d'achat à l'adresse suivante : TRANSCASH - BP56 - 13718 ALLAUCH Cedex. Après vérifications par nos soins que le pack n'a pas été ouvert, un remboursement vous sera adressé par chèque du montant du prix du Pack FYVE. Par mesure de sécurité, dès lors que vous avez pu prendre connaissance des données liées aux cartes (numéro, date), la reprise des cartes n'est plus possible.

3.1 Achat à distance - Délai de rétractation

Si vous avez commandé un Pack FYVE Transcash par correspondance (sur notre Site) vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date à laquelle nous vous avons délivré le Pack. Vous pouvez renoncer à notre service sans pénalités. Vous pouvez annuler dans les 14 jours en nous informant par écrit (courrier simple ou formulaire en annexe des présentes) de votre souhait de renoncer ou d'annuler le contrat qui nous lie. Après la période de rétractation, vous pouvez annuler le contrat qui

nous lie conformément à l'article 7.2 des CGV TRANSCASH. Le Pack FYVE pourra vous être remboursé après vérification par nos soins qu'il n'a pas été ouvert. Pour ce faire vous devez nous retourner le Pack par courrier affranchi à l'adresse suivante : TRANSCASH - BP56 - 13718 ALLAUCH Cedex. Les frais de retours sont à la charge du client. Si le Pack FYVE n'a pas été ouvert ni endommagé, un remboursement par chèque du montant du prix du Pack FYVE vous sera adressé.

En activant et en rechargeant le pack FYVE que vous avez reçu avant la fin du délai de 14 jours, vous renoncez explicitement à votre droit de rétractation.

4. Utilisation de votre Mini-carte et monnaie électronique

Vous pouvez utiliser votre Mini-Carte pour effectuer des achats de biens ou services partout où les cartes Mastercard sont acceptées, à condition de respecter les utilisations, restrictions et plafonds spécifiques à votre formule, et à l'exclusion des commerçants qui n'acceptent pas les cartes prépayées ou le sans-contact.

Toutes les dispositions des CGV et CGU applicables aux cartes TRANSCASH sont également applicables à la Mini-Carte de paiement sans contact TRANSCASH.

Ces conditions sont disponibles ici :

CGV : <https://www.transcash.fr/fr/conditions-generales-de-vente>

CGU : https://www.transcash.fr/pdf/CGU_transcash.pdf

5. Conditions financières

Les tarifs ci-dessous complètent les frais standards applicables aux services Transcash mentionnés à l'article 35 des CGV TRANSCASH (<https://www.transcash.fr/fr/conditions-generales-de-vente>).

Services de compte généraux	Frais
Maintien du compte (par Mini-Carte activée)	1,00€/mois
Cartes et espèces	Frais
Paiement sans contact avec votre Mini-Carte en Euro	Gratuit
Paiement avec votre Mini-Carte dans une devise étrangère	3,5%
Retrait d'espèces avec votre Mini-Carte	Non disponible
Services liés aux Mini-Cartes	Frais
Renouvellement d'une Mini-Carte défectueuse	Gratuit
Renouvellement d'une Mini-Carte déclarée défectueuse à tort	10,00€
Remplacement d'une Mini-carte mise en opposition (fraude/perte/vol)	
Renouvellement d'une Mini-carte arrivée à expiration	



FORMULAIRE DE RETRACTATION

suite à l'achat d'un pack FYVE Transcash Mastercard sur www.transcash.fr

NE PAS UTILISER CE FORMULAIRE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE RÉSILIATION

À l'attention de : TRANSCASH

Adresse postale : TRANSCASH – BP56 – 13718 ALLAUCH CEDEX

Courrier électronique : service-client@trans-cash.fr

Télécopie : 04 91 07 50 59

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous fais parvenir ma demande de rétractation du contrat de services de paiement Transcash et des cartes prépayées qui y sont associées.

Pack FYVE Transcash commandé le (*) / reçu le (*) :

Référence de la commande :

Nom associé à la commande :

Adresse de livraison de la commande :

Date :

Signature :

(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Note : En activant et en rechargeant le pack FYVE que vous avez reçu avant la fin du délai de 14 jours, vous renoncez explicitement à votre droit de rétractation

(*) Rayez la mention inutile.